

T-11 : Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

Regards croisés

Sujets d'ÉPREUVE COMPOSÉE / EC1 (4 points)

Consignes : *Partie 1 - Mobilisation des connaissances* : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Sujets

1. Distinguez égalité des droits et égalité des chances
2. À l'aide d'un exemple, vous montrerez comment les inégalités économiques et sociales peuvent se cumuler
3. Montrez que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif
4. Présentez un moyen par lequel les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale
5. À l'aide d'un exemple, vous montrerez que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale s'exerce sous contrainte de financement.
6. À l'aide d'un exemple, vous montrerez que l'action des pouvoirs publics en faveur de la justice sociale peut produire des effets pervers

Sujets d'ÉPREUVE COMPOSÉE / EC2 (6 points)

Consignes : *Partie 2 - Étude d'un document* : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

EC2 n°1 : Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Montants annuels moyens des niveaux de vie¹, des prélèvements et des prestations par unité de consommation en 2019, en France (en euros)

	Inférieur à D1	Supérieur à D9
Niveau de vie moyen avant redistribution (A)	3 260	79 660
Prélèvements	- 200	- 20 410
Dont :		
- financement de la protection sociale (cotisations et contributions sociales)	- 190	- 7 730
- impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et impôt sur la fortune immobilière)	- 10	- 12 680
Prestations	7 140	190
Dont :		
- prestations familiales	1 900	110
- aides au logement	1 890	10
- prime d'activité et minima sociaux	3 350	70
Niveau de vie moyen après redistribution (B)	10 200	59 440
Taux de redistribution(B-A)/A (en %)	212,9	- 25,4

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : D'après INSEE, 2019.

1 : Le niveau de vie correspond au revenu disponible par unité de consommation, c'est-à-dire en tenant compte de la taille et de la composition des ménages.

Lecture : en 2019, les 10 % de personnes les plus modestes ont été prélevées en moyenne de 200 euros par unité de consommation, leur niveau de vie annuel moyen avant redistribution par unité de consommation s'élève à 3 260 euros.

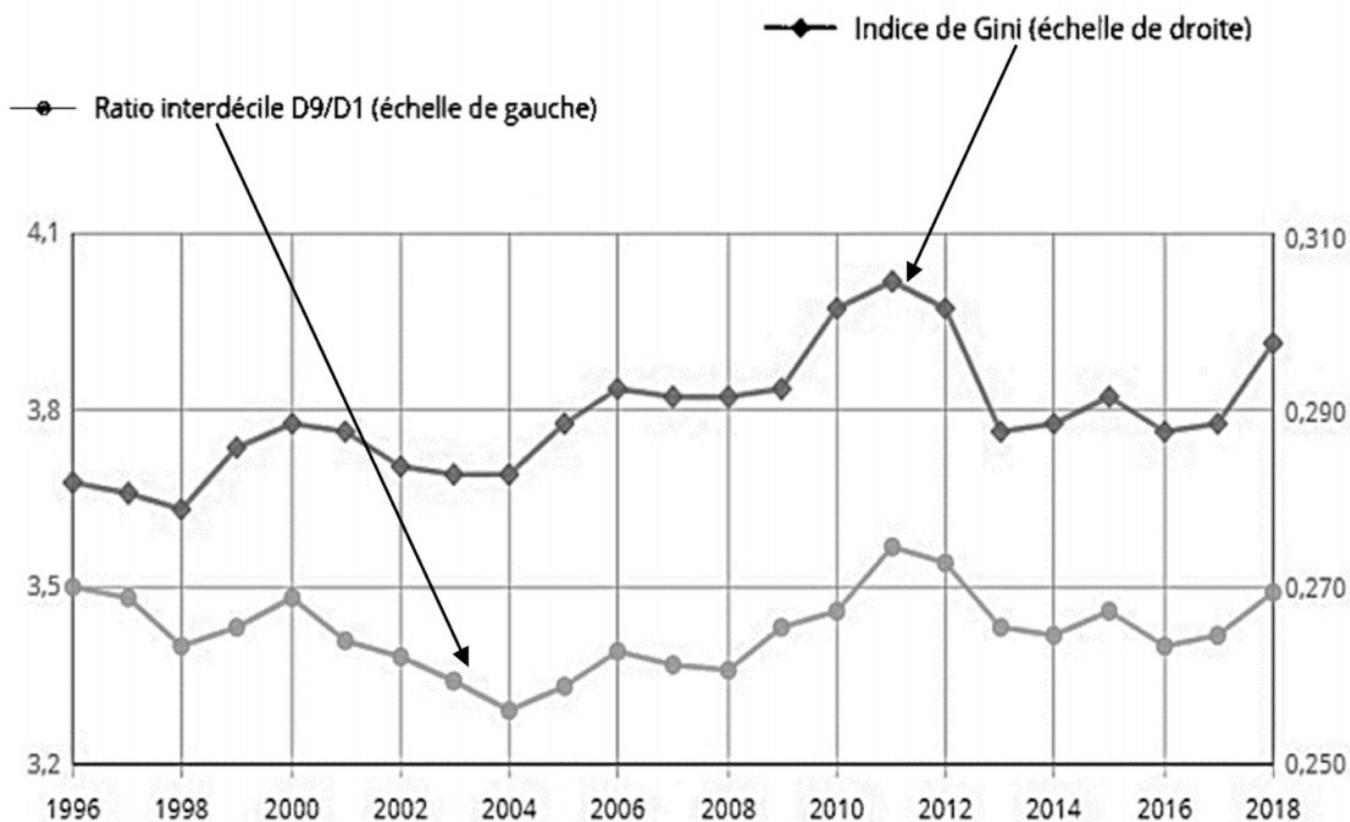
Questions :

À l'aide des données du document, montrez que la redistribution améliore la situation économique des plus pauvres. (2 points)

À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez comment la fiscalité et la protection sociale réduisent les inégalités de niveau de vie. (4 points)

EC2 n°2 : Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : d'après Fabien DELMAS et Jorick GUILLANEUF, « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », INSEE Première, n°1813, 9 septembre 2020

Questions :

À l'aide des données du document, vous caractériserez l'évolution du ratio interdécile entre 2014 et 2018. (2 points)

À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous présenterez les principaux outils de mesure (statique et dynamique) des inégalités. (4 points)